

le monde libertaire

rédaction
administration
3 rue ternaux
75011 paris
805 34 08
ccp publico
11289 15 paris

Organe de la Fédération Anarchiste

N° 240 JEUDI 27 OCTOBRE 3 F

hebdomadaire



Editorial

Victoire ! Les émules de la bande à Baader se sont montrés moins criminels que le gouvernement de monsieur Schmidt.

Cela valait bien de pavoiser.

Cela valait bien les félicitations des hauts personnages de ce monde qui, comme le dictateur allemand, sont capables de jouer demain au poker avec des vies humaines.

Entendons-nous, il ne s'agit pas ici de justifier et moins encore de prôner une prise d'otages innocents et menacés de mort.

Mais qu'étaient donc les éléments de la bande à Baader emprisonnés sinon des otages ? et la façon dont on les a suicidés en est la preuve.

Or, il n'était en fait proposé qu'un échange de ces otages, et Schmidt l'a refusé comme Thiers l'avait refusé durant la Commune.

Laissons à d'autres le soin de gémir sur les violences des terroristes et parlons plutôt de celles du pouvoir, sur lesquelles «la grande presse» se montre d'une discrétion sans égale.

Laissons à d'autres le soin de s'indigner sur les détournements d'avions, dont les auteurs ne sont que de bons élèves à qui De Gaulle faisait la leçon lorsqu'il substituait un équipage français à celui de l'Algérie, et faisait enlever Ben Bella et les plénipotentiaires d'outre méditerranée.

Certes on ne peut que se réjouir, comme tous, que les otages aient recouvré la liberté, on ne peut que se réjouir que Monsieur Schmidt n'ait pas trouvé, comme vis à vis dans l'avion, un autre Schmidt, partisan lui aussi d'une politique de fermeté, et capable de faire sauter l'appareil d'une charge de plastic, comme le gouvernement, dans ses geoles, a fait sauter la cervelle de ses prisonniers.

Car l'alternative est là inéluctable : ou les détenus étaient armés, et s'ils ne se sont pas servi de leurs armes c'est qu'ils sont moins dangereux qu'on ne le prétend (et beaucoup moins que certains qui jouissent de leur liberté et de celle des autres) OU ILS ONT ETE SUICIDES :

Alors il serait heureux que la presse française fasse montre d'un peu de pudeur, qu'elle mette une sourdine à ses clameurs, quand le cadavre des victimes est encore chaud, et nous pensons aussi bien à ceux qu'on a trucidés dans leur prison ou abattu dans l'avion qu'à celui du pilote stupidement sacrifié.

Il serait souhaitable encore, que cette «grande muette» - si bavarde quand l'ordre lui en est donné et la direction indiquée - se montre plus décente sur la personnalité des victimes. Il s'agissait de désespérés, de profondément désespérés. Sans doute l'étaient-ils, et nous en parlons avec indépendance, nous qui ne sommes pas marxistes et dont nous différons en tout, par le concept et l'analyse.

Mais, désespéré, n'y a-t-il pas de quoi l'être, et particulièrement sur ce sol allemand, devant un régime qui, sous couleur de socialisme ressuscite le nazisme, un régime où Ulrike Meinhof est retrouvée pendue dans sa prison (on se suicide beaucoup en prison en Allemagne) où, après deux mois de grève de la faim, Holger Meins... ou le squelette qui en restait est décédé, sans que les pouvoirs s'en émeuvent.

Hélas! ce n'est pas la seule Allemagne qui peut se revendiquer de la dictature et de la violence.

Comme ils disent : le président Schmidt n'est plus seul.

Où est le gang qui la pratique, alors qu'il n'y a pas un foyer de guerre, en quelque endroit que ce soit, sans que les grands Etats la fomentent et l'amplifient par des livraisons d'armes ?

Où est le gang qui en porte la responsabilité quand chaque «grande nation» a sur la conscience un génocide de par le monde ?

Où est le gang qui menace nos jours à tous ?

Celui d'une poignée de terroristes ou celui des magnats et des politiciens ?

Celui qui tient dans la main crispée d'un révolté une charge de plastic, ou celui qui édifie et propage des centrales atomiques dont l'humanité disparaîtra demain dans son entier ?

Et vous avez l'audace d'appeler à la lutte contre la violence !

Quelle hypocrisie que votre indignation !

Quant à vous qui tremblez de tout, quelles raisons pourriez avoir de trembler plus encore, devant les bouchers humains qui péorent sur vos écrans de télévision, avant de vous conduire à de futurs et glorieux abattoirs.

Allemagne,

Indonésie,

Afrique du Sud

Partout, le terrorisme d'Etat



NOUVELLE AGRESSION CONTRE LA LIBRAIRIE DE LA FEDERATION ANARCHISTE A PARIS

Dans la nuit du 19 au 20 octobre, la librairie de la Fédération Anarchiste, située au 3, rue Ternaux à Paris, a de nouveau été attaquée.

De courageux individus, dans un acte anonyme, ont une nouvelle fois brisé la vitrine de notre librairie.

La récente parution hebdomadaire de notre journal «Le Monde Libertaire», reçue comme une insulte par beaucoup, nous a valu de recevoir des menaces, toujours exprimées de façon anonyme.

En aucun cas, de tels procédés arrêteront les militants de la Fédération Anarchiste dans la lutte qu'ils mènent pour la liberté d'expression.

FEDERATION ANARCHISTE

FOP 2520

Activités de la Fédération Anarchiste

Groupes

PROVINCE

AIN : OYONNAX
 ALLIER : MONTLUÇON
 MOULINS
 ALPES-MARITIMES : NICE
 AUDE : NARBONNE
 B.D.R. : MARSEILLE
 CALVADOS : HEROUVILLE
 CAEN
 DORDOGNE : PERIGUEUX
 DOUBS : BESANCON
 GIRONDE : BORDEAUX
 ILLI ET VILAINE : RENNES
 INDRE ET LOIRE : TOURS
 ISERE : BOURGOIN
 LOIRE ATLANTIQUE : NANTES
 LOT ET GARONNE : FUMEL
 MAINE ET LOIRE : ANGERS
 MORBIHAN : LORIENT
 NIEVRE : NEVERS
 NORD : LILLE - ROUBAIX - TOURCOING
 PYRENEES ATLANTIQUES : BAYONNE - BIARRITZ
 RHONE : LYON
 SAVOIE : ANNECY
 SEINE MARITIME : LE HAVRE
 ROUEN
 SOMME : AMIENS
 VAR : REGION TOULONNAISE
 YONNE : FEDERATION DEPARTEMENTALE
 HAUTE VIENNE : LIMOGES

BELGIQUE SUD-LUXEMBOURG

LIAISONS
 De l'Aisne, Sisteron, La Rochelle, Vierzon, Bégard, Châteaudun, Chartres, Châteauroux, Chinon, Montpellier, Grenoble, Lons-le-Saunier, St-Sever, Nantes, Vendôme, Blois, Coutances, St-Lô, Vannes, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Nord Seine et Marne, Nord de la Haute-Vienne.

PRENEZ CONTACT AVEC NOS GROUPES EN ECRIVANT AUX RELATIONS INTERIEURES PUBLICO - 3, rue Ternaux - 75011 PARIS

REGION PARISIENNE

PARIS : 10 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 2, 5, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20.

BANLIEUE SUD
 - FRESNES-ANTONY
 - GROUPE ESTUDIANTIN DE FRESNES-ANTONY
 - VANVES-MALAKOFF-MONTRouGE
 - MASSY-PALAISEAU
 - ORSAY-BURES
 - SAVIGNY SUR ORGE
 - CORBEIL ESSONNES
 - BRUNOY et LIAISON SEINE-ET-MARNE

BANLIEUE EST
 GAGNY - NEUILLY SUR MARNE - CHELLES

BANLIEUE OUEST
 GROUPE DES YVELINES
 ISSY LES MOULINEAUX, MEUDON, BOULOGNE - BILLANCOURT

BANLIEUE NORD
 - AULNAY-SEVRAN
 - NORD DES HAUTS-DE-SEINE
 - ASNIERES

LIAISONS PROFESSIONNELLES

LIAISON DES POSTIERS (édite Gestion Directe)
 LIAISON DES CHEMINOTS (édite Voie libre)
 LIAISON DU LIVRE
 GROUPE BNP PARIS

Directeur de la publication
Maurice LAISANT
 Commission Paritaire n° 55635
 S.N.I.S.C.
 93100 Montreuil
 Dépôt légal : 44 149 premier trimestre 77
 Diffusion SAEM Transport Presse
 Routage 205 - Publi-Routage

Le Cercle d'Etudes Sociales organise le dimanche 6 novembre 77 de 14 à 20 h au Havre, grande salle Franklin :

SIX HEURES SUR L'AUTOGESTION

- Débats sur l'autogestion, la répression, le pacifisme, les prisons...

- Films sur l'Espagne libertaire et la reconstruction de la C.N.T.

- Exposition sur l'Espagne 36-39 et ses réalisations autogestionnaires.

Chansons et musique avec :

- Serge UTGE-ROYO
 - Michel HENRY
 - Michel GENTIS, guitare folk

Il est prévu une crèche ainsi qu'un buffet-buvette.

Entrée : 10 francs

Diverses organisations tiendront à cette occasion un stand de presse et participeront aux débats : le Comité d'Action des Prisonniers, l'Union Pacifiste, la Libre Pensée, la Fédération Anarchiste. On attend également la participation de la Ligue des Droits de l'Homme, du Planning familial, de la C.N.T. (syndicats espagnols).

Cours au local du groupe Louise Michel
 10, rue Robert Planquette (rue Lepic) - Paris 18°, chaque jeudi à partir de 20h30.

jeudi 27 octobre
L'INDIVIDUALISME AU JOURD'HUI A TRAVERS LES LUTTES DE REFUS AU REGIME
 par Thyde Rosell

jeudi 3 novembre
PROUDHON
 par Bernard Le Hyaric

Le groupe libertaire Louise Michel organise un colloque-débat
TERRORISME D'ETAT et TERRORISME PRIVE
 le samedi 29 octobre à 17 h 30
 en son local, 10 rue Robert Planquette - Paris 18°

La liaison des Cheminots de la Fédération Anarchiste édite

VOIE LIBRE
 Le numéro 2 est disponible à Publico : 0,50 F

UN SERVICE REGULIER ET RAPIDE L'ABONNEMENT

VENTES A LA CRIEE

Voici certains points de vente militants de quelques groupes de la F.A. La vente à la criée renforce la diffusion en kiosque et vous permet de contacter directement les camarades de la Fédération Anarchiste de votre localité.

D'autres points de vente seront notés dans de prochains numéros du «Monde Libertaire». Sympathisants, n'hésitez pas à vous rendre ou écrire à la librairie Publico pour prendre ou recevoir des «Monde Libertaire» que vous vendrez vous aussi à la criée.

La diffusion de l'hebdomadaire est vitale pour sa parution !

Les Relations Intérieures

PARIS

Groupe Emma Goldman
 Jeudi de 17h30 à 19h, gare de Lyon.
 Vendredi de 17h30 à 19h, métro St-Paul.
 Dimanche de 10h30 à 12h, marché Aligre.

Groupe E. Varlin

Mercredi de 18 à 19 h, métro Pernety.
 Jeudi de 18 à 19 h, métro Convention.
 Samedi de 15 à 17h30, quartier Latin.
 Dimanche de 10h30 à 12h, marché Bd Brune
 Lundi de 18 à 19h, métro Pasteur et Commerce.

Groupe Louise Michel

Jeudi, vendredi et lundi de 18 à 19h, St-Lazare métro intérieur.
 Vendredi et lundi, gare du Nord métro
 jeudi, métro Abbesses
 jeudi, métro Jules Joffrin
 Vendredi, métro Lamarck Caulaincourt.
 Vendredi et lundi, Place de Clichy.
 Samedi, les Puces de Clignancourt de 14 à 16h.
 Dimanche, rue Lepic de 10 à 12h.

Groupe Voline

Samedi de 10 à 12h, Puces de Montreuil.
 Samedi de 21 à 24h, quartier Latin.

BANLIEUE

Groupe Sacco-Vanzetti
 Vendredi de 17 à 19h, gare de l'Est.
 Samedi de 10 à 12h, marché de Neuilly sur Marne.
 Dimanche de 9 à 12h, marché de Chelles.
 Dimanche de 10 à 12h, marché de Lagny.
 Dimanche de 10 à 12h, marché de Gagny.

Groupe Malatesta

Lundi, gare de St-Denis
 Mardi, métro Levallois
 Samedi, lycée de Gennevilliers.

Dimanche, ventes alternées aux marchés de Levallois, Clichy, Colombes, Gennevilliers.

Militants de Courbevoie
 Dimanche de 9h30 à 12h30, marché de Courbevoie.

Groupe La Boétie

Vendredi de 18 à 20h, gare d'Asnières

Groupe F. Pelloutier

Dimanche de 9h30 à 11h30, marché de Corbeil

Groupe Lorion

Jeudi matin de 6 à 8h, gare de Savigny, Lycée et C.E.T.
 Vendredi soir à 17h, Lycée de Savigny
 Vendredi 19h, gare de Savigny
 Dimanche de 9 à 12h, marché de Savigny

Groupe Fresnes-Antony

Mercredi de 17 à 20h, métro intérieur de Denfert
 Jeudi de 17 à 19h, métro Antony
 Vendredi de 17 à 19h, métro Baconnets
 Jeudi et vendredi de 12 à 13h, Enset de Cachan
 Samedi de 10 à 12h, marché des Groux de Fresnes
 Samedi midi, lycée de Fresnes, lycée d'Antony
 Dimanche de 10 à 12h, marché de Fresnes et marché d'Antony

Cercle de Thiais-Choisy

Jeudi de 17 à 19h, gare de Choisy
 Samedi 12h, lycée de Thiais
 Dimanche de 10 à 12h, marché de Choisy

PROVINCE

Groupe de Bordeaux
 vendredi de 17 à 19 h, gare St-Jean.
 Samedi de 15 à 19 h, place St-Projet.
 Dimanche de 10 à 13 h, place St-Michel.

Liaison de Grenoble

Samedi, de 15 à 17 h, au début de la rue La Fayette

SOUSCRIPTION AU MONDE LIBERTAIRE HEBDOMADAIRE N° 4

GRUPE B.N.P.	400	GRUPE LECOIN	50
BORRETTI	50	MICHEL	50
OUVRIER DE PRESSE	30	THIROLLE	6
GRUPE MALATESTA	200	TRACHSEL	25
RICHARD	100	JEANNOT	100
FOUCAULT	25	DENIS	35
LOCHU	10	HUNOT	25
DECOTTIGNIO	25	JOURDOIS	50
COBERT	10	PUBLICO	100
GOUDRY	25	GRUPE JACOB	980
GRUPE FRESNES-ANTONY	400	ABONNEMENTS	12707
GARCIA	15	TOTAL	14746
Y.P.	50	SEMAINES PRECEDENTES	305253
GALICHET	200		
THIERRY	58	TOTAL GENERAL	319999

LE MONDE LIBERTAIRE
 Rédaction-Administration: 3 rue Ternaux 75011 Paris
 Tel. 805.34.08
 CCP Publico 11289 15 Paris

TARIF

	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois	35 F	55 F	40 F
6 mois	65 F	110 F	80 F
12 mois	125 F	210 F	150 F
24 mois	200 F	375 F	250 F

* Tarif Etranger: RFA, Belgique, Suisse, Italie, Canada.

Abonnez vous

BULLETIN D'ABONNEMENT
 à retourner 3 rue Ternaux 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

à partir du N° (inclus). Pays

Abonnement Reabonnement

Reglement (à joindre au bulletin):
 Cheque postal Cheque bancaire Mandat-lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 1 F en timbre poste.

Justice

Le garde avait fait son travail

Le 6 octobre, devant la cour d'appel de Bordeaux, le gardien d'une propriété de 60 hectares, située à St-Geyrac, en Dordogne, comparait pour répondre du meurtre d'un jeune homme de 21 ans, Olivier Morel d'Arleux, «coupable de s'être égaré, avec sa 2 CV, dans une «propriété privée». Enrique Carreira Montero, 31 ans, c'est le gardien. Un serviteur fidèle, zélé. Des références : 4 ans et demi dans l'armée portugaise, dont 28 mois passés en Angola. Du goût pour le maniement des armes. Il a agi pour «défendre la propriété», menacé par des «rôdeurs». Le patron lui avait dit de lui amener tous ceux qui auraient été découverts sur SES terres. Le gardien a obéi. Olivier, Gilles et Sabine Morel d'Arleux et leur cousin Bruno, les supposés malfaiteurs, «étaient ses prisonniers, ils devaient le suivre sans discuter. Olivier, alors, a voulu éteindre les codes de sa 2 CV restés allumés. Carreira s'est interposé, il a pointé son arme, un fusil à canon superposé que son patron lui avait donné pour «défendre la propriété», sur le jeune homme. Celui-ci a détourné le canon du fusil. Pas suffisamment. Le coup est parti. Olivier va mourir.

«Il s'agit d'un accident particulièrement malheureux» osera dire le substitut général Biraben. La fatalité en somme! Et Monsieur le comte d'Hennezel, le PROPRIETAIRE, pourquoi n'est-il pas présent, en tant qu'accusé? Ne serait-ce pas lui le responsable de cette mort stupide, injuste? Pour protéger son

domaine, son château, il n'a pas hésité à remettre une arme dans les mains d'un homme dont son avocat reconnaît que ce n'est pas «une lumière».

L'avocat du portugais, lui, pose une question dont le cynisme ne peut échapper qu'aux imbéciles, il demande innocemment : «En soi, est-ce une faute, est-ce blâmable de prendre son fusil, alors qu'on entend une voiture sur sa propriété et qu'il fait nuit?».

L'appel aux milices privées, à la «justice» qu'il faut accomplir soi-même, à la chasse aux «oyous», sera entendu, n'en doutons pas, par tous les ardents défenseurs de la propriété privée.

L'arrêt qui sera rendu le 3 novembre, quel qu'il soit, ne changera rien au fait qu'il a été implicitement admis qu'on a le droit de tuer pour faire respecter l'ordre bourgeois, qu'on a le droit d'employer des hommes de main, chargés de telles besognes, sous le prétexte qu'on a du fric et du «bien» à protéger contre les «rôdeurs». Le garde a fait son travail, et «de façon exemplaire» ajoutera la comtesse d'Hennezel. Et puis, ces jeunes gens, ils n'avaient qu'à être moins «insouciant», moins «imprudents» comme le soulignait le procureur.

Un procès bien caractéristique d'une société où les riches ont tous les droits, y compris celui d'assassiner ou de faire assassiner, en faisant appel à cette fameuse psychologie de l'insécurité, cause de tant de violences.

Bernard LANZA

Grenoble:

L'affaire Ben Dhiyf

La vague de rascisme qui s'étale actuellement sur notre société n'est pas le fruit du hasard. Largement entretenue par les moyens d'information et la presse en particulier, elle remplit un rôle précis dans la société capitaliste, comme en témoigne l'exemple suivant.

A 23 ans, avec en poche un diplôme de technicien agricole, Ben Dhiyf, Tunisien, débarque en France à la recherche d'un emploi. Il travaille pendant 5 ans. En 1975, suite à un stage F.P.A., il obtient un C.A.P. de soudeur à l'arc. S'adressant à l'A.N.P.E. de Grenoble et à celle d'Echirolles, il leur demande de lui trouver un emploi.

On lui offre trois places de manoeuvre ne correspondant pas à sa qualification.

Le 9 mai 1977, alors qu'il

proteste contre les annonces racistes, la police le saisit et le tabasse, à l'A.N.P.E. même, devant une cinquantaine de chômeurs scandalisés. Une vingtaine d'entre eux suivront le car de police dans lequel Ben Dhiyf est de nouveau matraqué et insulté. Ils obtiendront sa libération.

Le 10 juin, alors qu'il cherche toujours un poste de soudeur, il est insulté puis frappé d'un coup d'agraffeuse (attesté par un certificat médical) par une employée de l'agence, Mme V.... Les employés appellent alors la police pour exiger son arrestation et son expulsion. Mais il est laissé en liberté. Le personnel de l'A.N.P.E. d'Echirolles menace aussitôt de se mettre en grève pour obtenir l'arrestation et l'expulsion. C'est dans ce climat que le procureur délivre le 16 juin

QUAND LA LEGALITE
VOLE AU SECOURS
DES «MAUVAIS» PAYEURS

Nous allons vous exposer présentement une technique de paiement qui, tout en ne comportant aucun risque pour vous du fait même de sa légalité, contribuera d'une manière certaine à gêner E.D.F. aux entournures.

Il s'agit du paiement des factures E.D.F. par des chèques établis sur papier libre. Cette procédure présente plusieurs intérêts non hiérarchisés.

Les services comptables d'E.D.F. et des banques vont être littéralement désorganisés par des paiements effectués de cette manière. En effet, toute l'organisation de leur gestion basée sur une informatisation poussée à l'extrême vole en éclats. Tout devra être effectué à la main. Cela leur coûtera donc très cher, surtout si cette méthode de paiement se généralise en devenant la vôtre.

Outre l'aspect financier des choses, la massification de cette tactique contribuera sans aucun doute à créer un rapport de force, en particulier sur le plan psychologique, qui ne peut que nous être favorable. Les nerfs des responsables E.D.F. vont prendre un coup au moral!

Concrètement, voici quel fut notre cheminement. Ayant «entendu dire» qu'il était légal de rédiger des chèques sur papier libre, nous nous sommes renseignés plus sérieusement. Une lettre au service juridique du Crédit Agricole nous apporta la confirmation de notre intuition. Notre avocat abonda également dans ce sens. «tranquillisés», nous décidâmes de nous jeter à l'eau.

Les retards (pour cause diverses) dans le programme de construction des centrales nucléaires, des mauvais fonctionnements de son administration consécutif à des actions style refus des 15%... coûtent cher à E.D.F.

La preuve : aujourd'hui nous assistons à une augmentation sensible et donc impopulaire

du prix du Kw, à la suppression progressive de la double tarification. Ce n'est pas de gaité de cœur que l'électricité de France pratique cette politique de cherté. Aussi tout ce que nous pourrions faire qui contribuerait à alourdir le coût de fonctionnement de cette administration n'est pas négligeable.

E.D.F., comme toute société de cette dimension, se doit au nom de la rentabilité de rationaliser au maximum sa gestion. C'est pourquoi son service comptable s'est informatisé, c'est pourquoi on vous harcèle pour que vous acceptiez un prélèvement automatique sur votre compte bancaire.

En juillet 1977, une facture E.D.F. arrivait à la maison. Nous avons alors renvoyé le règlement total sous la forme d'un chèque rédigé sur une belle feuille de papier. Une semaine plus tard, une lettre «polie» nous demandait de bien vouloir effectuer le paiement par un chèque normalisé. Le chèque manuscrit nous était retourné. Le bluff allait-il prendre? Nous décidâmes de leur retourner l'objet du litige en leur expliquant qu'il s'agissait là d'un moyen de paiement parfaitement légal et qu'en conséquence, ils se devaient de l'accepter.

«Confiants» dans les lois de notre pays, nous ne nous faisons pourtant aucune illusion. Nous étions cependant prêts à porter notre affaire en justice. Nous n'eûmes pas la peine d'en arriver là! E.D.F. encaissa notre chèque, notre banque en débita le montant de notre compte.

Si vous voulez participer à ce petit jeu, voici comment procéder.

Tout d'abord, il convient que vous possédiez un compte bancaire régulier. Ensuite, vous prenez une feuille de papier ordinaire et vous recopiez suivant le modèle ci-joint (en l'adaptant à la somme que vous

devez payer et à la banque qui est la vôtre).

Vous envoyez alors ce chèque à votre service E.D.F. bien aimé et vous attendez que ça se passe sans rigoler trop fort. Bien entendu, il est possible et souhaitable d'affiner cette tactique.

Vous pouvez par exemple payer votre facture en plusieurs chèques manuscrits.

- Un sur feuille 21 x 29,7
- Un sur feuille de 20m sur 10m
- Un sur un confetti

Vous pouvez également retirer les 15% et les payer par chèque manuscrit le jour où on vient vous couper le compteur. Imaginez deux minutes le vent de panique qui va souffler sur les services comptables d'E.D.F. et des banques. Toute la comptabilité, ils vont être obligés de l'assumer, car c'est parfaitement légal, mais à la main. Les écologistes deviennent par là même créateurs d'emplois. La C.G.T. avec nous!

En procédant ainsi, nous le répétons, vous ne risquez absolument rien. Nous l'avons fait, vous pouvez le faire. Ce n'est pas un acte hautement révolutionnaire qui vous vaudra plus tard la croix Lénine ou Bakounine ou bien l'admiration de vos petits enfants, mais c'est quand même important. Emmerder E.D.F. légalement est un plaisir rare. Et puis dites-vous aussi que vous allez leur coûter du fric et que quand le Kw sera à 500 F, la majorité des français deviendra féroce anti-nucléaire.

Alors, ne vous privez pas! Pour une fois que la loi permet de rigoler! Et puis, si vous êtes vicieux, payez ainsi votre percepteur... et tous les services publics qui vous chagrinent à un degré ou à un autre.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Comité refus 15%
La ferme FENIOUX
17350 ST SAVINIEN

un mandat d'arrêt contre Ben Dhiyf qui est emprisonné à Varcès.

Malgré les témoignages, le président du tribunal refuse de placer l'affaire dans le contexte du chômage et des annonces racistes.

Le 12 juillet il est condamné à 4 mois de prison avec sursis, ainsi qu'à 201F d'amende. Réunie le 13 juillet, la commission d'expulsion prend avis contre l'expulsion. Malgré cela le ministre Bonnet décide l'expulsion. Le 14 septembre, alors qu'il se promène seul, la police intervient place V.Hugo à Grenoble. Ben Dhiyf fera face mais succombera sous le nombre. Dès le lendemain, il est conduit à l'aéroport.

Cela n'est pas un cas isolé, mais aujourd'hui Ben Dhiyf

est là de nouveau, poursuivant la lutte pour faire reconnaître ses droits. En le soutenant, nous, anarchistes, devons dénoncer la tactique gouvernementale qui consiste à prendre les travailleurs immigrés comme bouc-émissaires face à la crise et en particulier au chômage. Le patronat français fut bien content de trouver en eux une main d'œuvre à bon marché, au statut précaire et ignorante de ses droits, qu'il pouvait donc surexploiter. De son côté le gouvernement ferma les yeux en son temps, face au trafic clandestin qui vi-sait à leur faire traverser la frontière, légaliser leur situation et enfin leur fournir du travail. Activité fort lucrative pour certains qui se spécialisèrent dans ce domaine...

La crise profonde dans laquelle nous nous enfonçons

chaque jour davantage et ses répercussions immédiates (chômage, inflation, vie chère...), les travailleurs immigrés, pas davantage que les travailleurs français n'en sont la cause! Elles sont avant tout d'ordre international et il est complètement absurde d'en accuser telle ou telle catégorie de travailleurs! Mais diviser pour régner est le souci constant de tout gouvernement.

Travailleurs de tous pays, immigrés ou non, il n'y a qu'un seul et même adversaire: le patronat ainsi que son bras armé, l'Etat. C'est ensemble, en luttant au coude à coude que nous instaurerons une société égalitaire.

Travailleurs immigrés, Travailleurs français, même combat!

Alain GENTILS

en bref...en bref...

OBJECTION-INSOUMISSION

Le 27 octobre, Gérard Gerbal et Bernard Deville passeront en procès à Mende.

A Guéret, Alain Ferrandon passera en procès également le 27 octobre.

Le 2 novembre à Lille, Serge Duc, militant C.F.D.T. comparaitra devant le tribunal de cette ville.

Le 23 novembre, c'est Jean-Luc Lavigne qui passera en procès au tribunal de Mâcon.

RENVOI DE LIVRETS MILITAIRES

Richard Coulet, Yvon Pelois, Dominique Gravillon et Jean-Claude Barthez ont été condamnés à 1000 F d'amende chacun par la cour d'appel de Lyon.

Daniel Chardon, quant à lui, a été condamné à 500 F d'amende à Villefranche sur Saône.

PROJET DE MODIFICATION DE LA BASE AERIENNE DE CREIL (OISE)

Le projet de modification du plafond d'approche des «mirages 3» de la base aérienne militaire de Creil, a reçu un avis défavorable après enquête d'utilité publique. Ce projet menaçait d'entraîner le déboisement de 700 hectares de forêt.

Le ministère de la Défense se refuse à admettre cette hypothèse et peut encore passer outre l'avis défavorable.

Le samedi 29 octobre à 20h30, le Comité Ecologique et Antinucléaire de la vallée de l'Albarine organise une soirée musicale et un bal folk à TENAY (Ain).

Participation de nombreux groupes de la région.

NOUVELLES DU STALINISME

Vaclav Havel, Frantisek Pavlicek, Lederer, Ota Ornest. Quatre nouveaux opposants au régime tchécoslovaque ont été condamnés respectivement à 14 mois de prison avec sursis, 17 mois, trois ans et trois ans et demi. Dans la logique du système politique tchécoslovaque, ce procès est légitime : quatre intellectuels ont osé écrire des publications littéraires «sous le manteau». Leur sympathie envers les signataires de la Charte 77 n'a pas joué en leur faveur. Une fois de plus, le régime bureaucratique de l'Est a frappé contre ceux qui, malgré la répression, combattent avec les moyens qui leur sont propres un régime qui arrête, traque et emprisonne tout opposant au système.

Syndicats

Congrès de l'Union Régionale C.F.D.T. de Franche-Comté

C'est environ 200 délégués qui étaient rassemblés les 15 et 16 octobre, au Palais des Sports de Besançon, pour le troisième congrès de l'Union Régionale C.F.D.T. de Franche-Comté. Pour marquer l'intérêt qu'elle portait à cette réunion, c'est Edmond Maire que la Confédération avait délégué à Besançon. Cinq rapports étaient à l'étude de ces journées.

Le rapport d'activité tout d'abord, présenté par Louis Martin, secrétaire général de l'Union Régionale, fait une analyse de la situation économique en Franche-Comté. Cette région apparaît comme fortement contrastée, avec un axe nord-est/sud-ouest fortement industrialisé et le reste de la région délaissé et dont la population est contrainte à l'exode. Cette situation ne fera que s'accroître avec la construction de l'autoroute A 36 (mise en service en 79), du canal à grand gabarit Rhin-Rhône (mise en service prévue en 1982), le tout sur l'axe nord-est/sud-ouest où existe déjà depuis 1970 une voie ferrée électrifiée. Restructuration et redéploiement sont également à l'ordre du jour en Franche-Comté, dans le textile (Rhône-Poulenc), l'automobile (Peugeot) et l'horlogerie (Kelton-Timex-Lip), trois secteurs qui voient fuir leurs capitaux et s'implanter des filiales dans les pays en voie de développement.

Le décor planté, ce rapport s'achève avec le rappel des luttes qu'a connues notre région ces trois dernières années, une enquête sur le développement de la C.F.D.T. et l'analyse des préoccupations de la centrale pour les trois années à venir.

Après le vote à la quasi-unanimité de ce rapport, c'était un rapport non soumis au vote, simple élément de réflexion, qui était présenté aux congressistes : «Syndicalisme et politique, le syndicalisme et l'Etat». Analyse de l'Etat, historique des diverses stratégies ouvrières face à l'Etat, le syndica-

lisme et l'Etat, l'autogestion et l'Etat, tels étaient les thèmes abordés dans ce rapport qui ne provoqua que peu d'interventions sinon la distribution d'un texte du syndicat du livre. Affaire à suivre tout de même, car si ce rapport provoqua peu d'interventions, il donna tout de même lieu à un vote par mandats à la suite d'une motion du syndicat des métaux de Besançon qui, arguant du fait qu'il n'était pas soumis au vote, demandait qu'il ne soit pas présenté.

«Vers un syndicalisme de classe et de masse», «une plateforme d'objectifs régionaux», «les moyens d'une politique» furent les trois derniers rapports soumis aux délégués avant l'intervention d'Edmond Maire, le dimanche après-midi, et la vote de la résolution générale, adoptée ce même jour à 86,64%.

Avant de conclure cet article, attardons-nous un moment sur cette intervention du Secrétaire général de la C.F.D.T., intéressante à plus d'un titre.

Avant son intervention proprement dite, Maire a d'abord répondu aux diverses questions écrites que lui avaient fait parvenir la veille les syndicats et entre autre, à une question du syndicat du livre qui nous touche plus particulièrement à la Fédération Anarchiste : «Pourquoi la C.F.D.T., au même titre que les autres organisations politiques et les mass-médias, entretient-elle le silence sur la reconstruction de la C.N.T. espagnole qui, à son premier meeting du post-franquisme à Barcelone, a réuni plus de 200 000 personnes?».

Si Edmond Maire ne répondit pas sur le fond (le peu d'écho fait à la C.N.T. par la C.F.D.T.), il déclara que l'absence de contacts entre les deux centrales était due aux structures de la C.N.T., mais qu'il avait eu dernièrement quelques contacts au cours d'un passage à Barcelone. Il ajouta que si la C.N.T. n'avait pas obtenu de grands résultats dans les élections professionnelles (où elle ne s'est d'ailleurs pas présentée), le courant de pensée anarcho-syndicaliste était encore très fort dans la classe ouvrière espagnole.

de la croissance, des hiérarchies, des bureaucraties), mais malheureusement la persistance tenace du mythe de la nécessaire prise de pouvoir par la gauche comme étape vers le socialisme autogestionnaire.

De cette intervention d'Edmond Maire, il ressort donc bien des aspects positifs (remise en



cause de la croissance, des hiérarchies, des bureaucraties), mais malheureusement la persistance tenace du mythe de la nécessaire prise de pouvoir par la gauche comme étape vers le socialisme autogestionnaire.

Nous retiendrons toutefois de ce congrès, l'influence de plus en plus vive de la C.F.D.T. dans la région, son dynamisme et enfin l'intérêt porté en son sein à la question de l'Etat qui peut déboucher, à la faveur des circonstances, sur une remise en cause effective du rôle de courroie de transmission du syndicalisme.

Groupe PROUDHON

Près de Caen

Ecole d'éducateurs en grève

Les travailleurs sociaux de l'école d'éducateurs d'Hérouville St-Clair (banlieue de Caen) sont en grève depuis le 3 octobre. A l'origine du conflit, les élèves de première année réclamaient un certain nombre de bourses de promotion sociale et de bourses d'Etat qui, selon les critères, auraient dû être attribuées et ne l'étaient pas. En soutien, les troisième années se sont mis en grève, leurs revendications étant identiques.

En fait, les racines du conflit sont antérieures. En effet, jusqu'en 1975, les travailleurs sociaux en formation percevaient une allocation d'étude qui était prélevée sur des cotisations des établissements employeurs. Depuis 1975, cette allocation est supprimée. Le travailleur

social, pour qui la formation est obligatoire de par les conventions collectives, n'a droit qu'à des bourses : promotion sociale (1950 F) pour ceux qui ont travaillé trois ans avant l'entrée en formation, bourse d'Etat (500 Fmaxi) pour les autres. Une chose étonnante mérite d'être notée, c'est que les établissements employeurs continuent de verser leurs cotisations depuis 1975 et jusqu'en 1978 et que, apparemment, personne ne sait où vont ces cotisations.

C'est bien une politique déléguée des Pouvoirs Publics qui tend à dire que les élèves de l'école sont des étudiants et non des travailleurs en formation, d'où le régime des bourses qui d'ailleurs (contradiction ?) n'est même pas identique à celui de l'enseignement supérieur.

De plus, comment considérer ces élèves en tant qu'étudiants alors qu'avant et après leur formation (rappelons le, obligatoire de par les conventions collectives) ils dépendent de conventions collectives. Les travailleurs sociaux en lutte d'Hérouville St-Clair réclament donc des garanties conventionnelles (SMIG, droits de congés maternité, droits de congés maladie...)

Si depuis le début du conflit la position des éducateurs en formation s'est apparemment durcie, c'est que les revendications pour les bourses n'apparaissent que comme des revendications de subsistance (les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient d'ailleurs tendance à s'en tenir là) et que le but réel de la lutte reste toujours l'obtention de garanties conventionnelles pour les élèves.

La lutte continue donc jusqu'à ce que toutes les revendications aient abouti. Déjà les travailleurs sociaux ont obtenu quelques résultats en ce qui concerne les bourses. Mais les revendications ne seront accordées que si elles sont arrachées. En ce sens, les syndicats ont compris qu'il ne fallait pas entamer la détermination des grévistes qui, d'ailleurs, s'organisent pour lutter efficacement. Les travailleurs libéraux de l'école d'éducation sont vigilants et ne se laisseront pas trahir.

Le soutien financier est assuré par des ventes sur le marché St-Sauveur (pas cher !) et par des soirées chaque jour de la semaine : Pantin Cruel, La grande Marguerite, etc. (15 F).

Groupe libertaire Hérouville-Caen

Banquiers-ordinateur-politiciens unis contre les travailleurs des banques

Un article du Monde Libéraire (jeudi 20 octobre) évoquait la nouvelle attitude du patronat bancaire après la grève générale des banques du printemps 1974. Les patrons ont effectivement tiré les leçons de ce conflit, et ont affiné leur technique lors d'autres conflits sporadiques éclatant dans certaines entreprises (banque Dupont, banque Chaabi du Maroc, B.N.P. par exemple). Aujourd'hui, les techniques modernes utilisées par les banquiers ainsi que de nouveaux investissements «humains», accompagnés d'une guerre psychologique et politique, leur confèrent l'arrangement des exploiters surs de leur force.

LA BANQUE... ET SES ARRIERES-BOUTIQUES

Nationalisées ou privées, deux des différences réelles résident dans le total du bilan, et l'importance des effectifs employés. Banque de dépôts ou banques d'affaires, là encore, la différence est devenue mince. De Gaulle, par Debré interposé, leur supprima un certain nombre de barrières en remerciements des loyaux services pour financer la politique mégalomane du Général en gommant ainsi la différence (lois de 1967). Par contre, dans la même banque, il existe deux mondes différents : les commerciaux d'une part, les administratifs d'autre part. Aux commerciaux, on bourre le mou à grands coups de «le client est roi» et si vous vous défoncez, vous grimpez dans l'échelle hiérarchique. Aux administratifs, on offre le classement, le pointage, la mécanographie, l'archivage, mais aussi un cran au dessus, l'informatique et ses différentes facettes. Commerciaux ou administratifs, les employés de banque sont exploités comme tous les salariés. Seulement, les commerciaux dans les agences, les «informaticiens» dans les services centraux, on essaie au maximum de les intégrer aux intérêts patronaux, dans le premier cas par des primes liées au chiffre de vente des savonnettes bancaires, les seconds en leur donnant des rémunérations de départ plus élevées et en essayant de leur enfoncer dans le crâne un sentiment d'intellectuels de la profession. Ainsi apparaît une première arme des directions bancaires contre l'unité des travailleurs : compliquer les divisions hiérarchiques par des oppositions commerciaux-intellectuels contre administratifs.

L'INFORMATIQUE

En 1974, la grève générale des employés de banque fut, dans l'ensemble de la profession, plus le fait des services centraux et de leurs grosses unités de travail, que celui des agences au personnel moins nombreux et plus atomisé. De plus, les informaticiens participèrent à la révolte de 74. L'arrêt des ordinateurs ajouté aux occupations de locaux au Crédit Lyonnais, au C.I.C., à la Société Générale, à la B.N.P., au C.G.I.B., entre autres, contraignirent les banquiers à des concessions, en foutant la merde dans le boulot de celles des agences

qui n'étaient pas, ou que partiellement, touchées par la grève. Pour ne plus être emmerdés par la paralysie de leurs centres informatiques. Depuis, les banquiers décentralisent les centres électroniques, montent de toute pièce des boîtes de sous-traitance informatique multiples et si possible sans sections syndicales. Enfin, ils ont conçu un système international de secours baptisé «SWIFT» qui permettra dans sa phase ultime, presque automatiquement, de faire traiter les opérations comptables... à l'étranger en cas de blocage des services spécialisés français. De plus, sous un faux prétexte d'amélioration des conditions de travail, les opérations administratives (écritures à la main ou écritures mécanographiques) sont mises sur ordinateur progressivement et ce à seule fin d'alléger les effectifs des services centraux et d'essayer de réduire les unités de travail pour atomiser davantage le personnel concerné. Enfin, toutes les agences sont équipées de «terminaux-informatiques» afin qu'un ou deux «mécanographes modernes» puissent palier aux grèves des gros services traitant directement les opérations sur les comptes depuis l'agence.

Le fichage et les écoutes téléphoniques font des émules chez les banquiers. Déjà au C.I.C., depuis longtemps, depuis son bureau, par une simple commutation, le directeur d'une succursale pouvait écouter n'importe quelle conversation téléphonique d'un employé. Désormais, après d'autres confrères, le Crédit Industriel et Commercial s'est offert un standard très moderne et électronique qui permet de connaître en 30 secondes n'importe quel numéro de téléphone intérieur ou extérieur qui a été appelé, combien de temps la communication a duré, et cela pour chacun des postes de l'entreprise. Le même matériel permet évidemment l'écoute et l'enregistrement des communications téléphoniques. Ainsi, Dupont, délégué C.F.D.T., appelant Durand, autre délégué C.F.D.T. à la permanence syndicale, est-il tout surpris d'entendre une conversation avec une tierce personne datant de la veille ou de l'avant-veille... (Ha! la trahison mécanique... saloperie de machine!). Le patron démasqué et dénoncé par voie d'affiche par la section C.F.D.T. victime des «plom-

biers» maison, réplique par un tract distribué à la vitesse grand V à tout le personnel et signé par Ch. de Lavarene, président du C.I.C. Ledit tract directorial dément les écoutes et annonce des poursuites judiciaires pour diffamation à l'encontre de la C.F.D.T. tout en regrettant que les enregistreurs soient connectés au commutateur téléphonique...

L'INVASION DES GARDIENS ET DES CHIENS

Afin de décourager les éventuels piquets de grève et les occupants potentiels, les employés de plusieurs banques ont vu avec surprise les débonnaires gardiens-maison qui payaient leur coup, ou les pompiers de l'entreprise, complices des grévistes dans les grandes occasions, remplacés par des vigiles en uniforme, donc moins enclins à la solidarité et plus prompts à exercer la manière forte, dans plusieurs cas accompagnés de bergers allemands peu amènes. Ces entreprises de gardiennage à l'américaine qui fleurissent aujourd'hui et s'illustrent dans plusieurs conflits n'ont bien entendu rencontré aucune peine pour obtenir des prêts, des banquiers. Les incidents entre vigiles et employés de banque, voire passants, ne sont pas rares, allant du coup de gueule au coup de poing, voire à la menace armée.

LA LUTTE PSYCHOLOGIQUE

Pendant les grèves, les banquiers nous avaient habitués à quelques manœuvres telles que primes plus ou moins dissimulées aux grévistes. Aujourd'hui, les tracts patronaux se font de plus en plus fréquents et incisifs à l'occasion de grèves ou en riposte aux tracts syndicaux. Les avertissements, blâmes, mises à pied et même les diminutions de salaires se multiplient ainsi que les procès contre syndicats et sections d'entreprises.

À la répression s'ajoutent les tentatives d'intégration du personnel par divers procédés : sessions sélectives de «formation-bourrage» de «crânes», primes et augmentations de salaires individualisées avec un maximum d'écart, concours-loteries publicitaires à usage interne, les employés pouvant gagner des voyages ou des soirées style bateau-mouche ou Moulin-rouge par exemple.

Enfin, une «guérilla» anti-syndicale est menée quotidiennement : dénonciation des accords sur le droit syndical, strict contrôle de l'utilisation des crédits d'heures légaux, refus d'acheminement des tracts dans les agences, discriminations favorisant les jaunes tel le S.N.B. derrière lequel se cache la C.G.C., etc.

QUELLE RIPOSTE SYNDICALE

Les syndicats face à cette situation nouvelle furent l'affrontement en se contentant de crier bien fort «à l'égorgeur» dans les tracts... Mais au-delà, rien... Au C.I.C. après la mise à pied de trois militants C.G.T., cette dernière n'organise qu'un débrayage limité à seule fin de faire entendre aux grévistes le discours d'élus parisiens du Parti Communiste avant de proposer l'adhésion aux couleurs de la France. Un des délégués sanctionnés n'ira-t-il pas jusqu'à persuader les grévistes de reprendre leur travail car ils doivent changer leurs blouses sales contre des propres le lundi suivant ? De même à la B.N.P., pendant la grève du centre informatique, des employés du siège de la rue Bergère qui s'étaient mis en grève par solidarité et qui

demandaient une assemblée générale et des commissions de travail, se firent-ils envoyer aux pelotes par un délégué C.F.D.T. (ex A.M.R., puis P.S.U., puis candidat écologiste et aujourd'hui C.C.A. nouvelle officine gauchiste) qui avait à s'occuper de choses plus importantes : des élections de délégués... Aussi ne peut-on être que surpris de lire au titre d'un récent tract C.G.T. : «Pas de répit pour l'action» aucun mot d'ordre de grève n'ayant été lancé depuis la journée nationale d'action du 24 mai.

Face à cette situation, il n'est guère besoin d'être grand clerc pour réaffirmer que face aux patrons comme face aux bureaucrates et aux politicards, «les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes».

Bernard RICHARD

Enseignement

Vers la démocratisation de l'école ?

En ce moment (d'octobre à fin novembre) on vote dans les préaux d'écoles. Non pas pour tel ou tel candidat de grands partis politiques mais pour des représentants des parents d'élèves (un par famille) au conseil de l'école. La réforme du triste sire Haby entre «enfin» en vigueur : les travailleurs (ou électeurs) sont considérés comme des gens responsables de l'éducation de leurs enfants et doivent donc avoir leur part dans le fonctionnement de l'école laïque et gratuite. Mais quelle responsabilité, quel droit de regard ? Cela, l'Éducation Nationale ne le dit pas.

D'une part, les parents ne sont pas informés. Il n'y a aucun moyen pour eux de se réunir dans les locaux scolaires pour connaître le point de vue des uns ou des autres, ils vont donc sur le trottoir ou au bistrot du coin. D'autre part, on ne doit pas contacter d'éventuels candidats dans le cadre de l'école mais ailleurs. Quand on connaît les rapports «riches et fructueux» qui peuvent s'effectuer entre parents et pédagogues... on se demande si M. Haby est en train de faire une farce ou s'il est vraiment idiot comme cela a déjà été maintes fois supposé. Que font les gens dans d'aussi déplorables conditions ? Ils s'adressent évidemment aux instituteurs qui n'ont, eux, aucun pouvoir pour les aider. Mais ne soyons pas mauvaise langue,

il se peut que des listes se montent et il y aura certainement des représentants élus démocratiquement pour entrer dans la vie scolaire par la «petite porte», cela va de soi. Que vont-ils faire de ce droit ? Que va-t-il se dire dans ces conseils qui ne se réuniront qu'une fois par trimestre ? Rien ! Car il n'y aura rien à dire, rien à contrôler, rien à suggérer. Le programme scolaire est du ressort du Ministre, la pédagogie de l'instituteur, les menus de la cantine de la caisse des écoles. Alors, on discutera de la couleur du papier hygiénique inexistant dans les toilettes, du fonctionnement de la cantine, de l'étude et d'un tas d'inepties qui sont les à-côtés de toute vie en collectivité.

Comme on le voit une nouvelle fois, toute la politique gouvernementale pour la décentralisation des décisions n'est qu'un masque qui a bien du mal à cacher le caractère sélectif, autoritaire et confessionnel de l'école. On a ouvert la porte des écoles aux parents, mais on les laisse sur le paillason. Il faut espérer que les travailleurs n'avalent pas cette couleuvre et qu'ils mettent les pieds dans le plat. Qu'ils se considèrent comme aussi responsables que les cols blancs des ministères et surtout qu'ils remettent en cause l'emprisonnement de leurs enfants.

Thyde ROSELL

Le Malaise allemand et les «Comités de citoyens»

On se fait souvent en France une image idyllique de la République Fédérale allemande : pays en pleine prospérité, balance commerciale nettement excédentaire, taux d'inflation (4,5% en 76), de deux à trois fois inférieur au nôtre, hausse du Mark par rapport aux autres monnaies, modération des revendications des syndicats ouvriers, paix sociale persistante en raison de la rareté des grèves. On se plaît à souligner la prudence du gouvernement Schmidt qui a adopté un plan d'investissement comportant un apport de 16 milliards de marks en 4 ans (la moitié à la charge de l'Etat fédéral), plan qui prévoit un taux de croissance de 5%, tout en maintenant le taux d'inflation au dessous de 4%.

Le tableau optimiste appelle un certain nombre de corrections qui expliquent le malaise persistant dont est affecté - comme nous le verrons plus loin - la R.F.A.

Notons d'abord que le fort excédent de la balance commerciale est compensé par les dépenses des touristes allemands à l'étranger et les envois de fonds des travailleurs immigrés. Un tiers de la production industrielle de la R.F.A. est exporté, mais tandis que la hausse du mark favorise les autres pays à la recherche de débouchés en R.F.A., elle commence à être une entrave sérieuse à l'exportation et le premier semestre 77 a été marqué par un ralentissement très net des commandes. Seule l'industrie automobile utilise ses capacités de production à près de 100% et a atteint en 1976 les chiffres «records» de 1973 (avec plus de 50% de voitures exportées). Mais la sidérurgie, la métallurgie de transformation n'utilisent qu'à 75% leur capacité de production et la construction et les travaux publics sont en crise avec 450 000 emplois supprimés en 4 ans et la menace de nouveaux licenciements. Le chômage qui, avec l'inflation, évoque les souvenirs tragiques des années 20, crée un sentiment d'insécurité. Le chancelier Schmidt avait jadis lancé un mot d'ordre résolument optimiste : 5% d'inflation ou 5% de chômage. Hélas, ce n'est pas «ou» qu'il fallait dire mais «et». On n'arrive pas à réduire à moins d'un million le nombre des chômeurs et il fallait prévoir que 800 000 jeunes vont, cette année, demander un emploi. Parmi eux, nombreux sont des étudiants diplômés des universités et qui n'ont aucune chance d'accéder à un emploi correspondant à leurs diplômes. Tout le système scolaire est remis en cause et, comme en France, les réformes successives ne font qu'accroître le malaise.

Ajoutons à ce tableau - sans doute incomplet - une dernière note pessimiste. Dans le budget fédéral, les dépenses

s'accroissent et le déficit persiste. A la dette publique s'ajoute les dettes des «lander» et des communes qui dépassaient 300 millions de marks ! Le remboursement et les intérêts de ces dettes représentent une charge énorme, à laquelle s'ajoute encore le déficit des assurances vieillesse et les retraites, déficit qui pourrait bien entraîner un relèvement des cotisations et une diminution des prestations. Avenir inquiétant pour le contribuable allemand, si on songe que la folle baisse de la natalité réduira le nombre des personnes actives et, par suite, augmentera leurs charges.

Devant cette montée des périls, quelles sont les réactions syndicales et politiques ? La puissante centrale syndicale D.G.B. dispose d'une forte bureaucratie hiérarchisée et est étroitement liée au S.P.D., c'est à dire au gouvernement. La co-gestion a intégré la D.G.B. dans le système économique capitaliste et il ne faut point s'attendre à des prises de positions «révolutionnaires» de la part des bonzes syndicaux. N'oublions pas qu'au Bundestag 232 députés (soit 45%) appartiennent aux cadres de la D.G.B. ! Cependant, on sent dans les milieux ouvriers une tendance à refuser de faire les frais de la crise et de l'inflation. Près de 5 millions d'employés et de métallurgistes ont arraché une augmentation de salaire de l'ordre de 8% (c'est à dire un accroissement de 3% du pouvoir d'achat). Cela risque de servir d'exemple pour de nouveaux accords de salaire dans d'autres branches.

Dans le domaine politique, disons tout de suite que le chancelier Schmidt «ne fait pas le poids». Il ne sera pas un second Adenauer ni même un second Brandt. Il ne «rend» pas à la télévision, il manque de chaleur, il n'est pas convaincant. Schmidt est un pis-aller, mais on ne trouve pas de personnalités pour lui succéder, ni dans son parti ni dans l'opposition. Le S.P.D. a marqué un recul sensible lors des dernières élections. Il ne peut gouverner que grâce à la coalition social-démocrate-libérale. Mais le parti libéral F.D.P. a montré dans un ou deux lander qu'il pouvait s'allier avec l'opposition du C.D.U. Et le S.P.D. traverse une crise aiguë : l'aile gauche, les jeunes socialistes (les Jusos) qui s'orientent vers un retour au marxisme et même au léninisme, est prête à collaborer avec le parti communiste D.K.P. et gagne un peu partout du terrain. Les sociaux-démocrates, fidèles au programme anti-marxiste de Godesberg, menace de quitter le parti ou même le quittent déjà. Enfin quelques membres haut placés du S.P.D. n'ont pas résisté à l'appât du fric et ont été convaincus de corruption, ce qui explique la défaite du parti social-démocrate dans le Land de Hesse.

Tous ces facteurs d'ordre économique et politique suffiraient déjà à fortifier le malaise qui règne en Allemagne fédérale, cette crainte de l'avenir, ce sentiment d'insécurité ressenti par les citoyens. Mais il y a une autre chose : depuis des années, le gouvernement, la presse, la télévision ont semé la panique dans la partie la plus crédule de la population. Prenant prétexte des attentats de l'équipe Baader-Meinhof, on a grossi démesurément le péril terroriste, systématiquement qualifié d'anarchiste. L'ordre public, la sécurité des citoyens étaient en danger et on s'est livré à une mobilisation policière sans précédent. Une police spéciale a pu impunément se livrer aux pires excès et jouer du pistolet. L'Etat démocratique est peu à peu devenu un Etat policier. Rien d'étonnant à ce que bon nombre de braves gens - terrorisés par le terrorisme - en arrivent à réclamer la peine de mort contre les «anarchistes». Le C.D.U. et surtout le C.S.U. avec Strauss, l'extrême-droite (parti N.P.D.) exigent des mesures énergiques et accusent le gouvernement de complaisance à l'égard de l'extrémisme de gauche.

Cependant, les groupuscules gauchistes dénoncent le péril néo-nazi. Tout ce passe comme si les extrémismes de droite et de gauche se servaient l'un de l'autre pour réhausser leur image de marque. Le S.P.D. est responsable de ce climat d'insécurité et ce n'est pas en défendant la constitution - la loi fondamentale - par des mesures d'exception et par les interdictions professionnelles qu'on rendra à l'Allemagne fédérale la caractéristique d'une démocratie véritable.

Pour un observateur superficiel, la R.F.A. a l'apparence d'une démocratie : les citoyens participent aux élections dans un très forte proportion. Ils votent à droite ou à gauche et, comme en France, se partagent en deux blocs d'égale importance négligeant les extrémismes. Il a fallu des événements récents pour qu'on se rende compte avec étonnement que ce peuple discipliné n'avait plus qu'une confiance modérée dans le jeu des partis politiques, dans la bureaucratie gouvernementale ou communale et préférerait s'occuper lui-même des problèmes qui le concernent. On a ainsi appris que des groupes de pression, des comités de citoyens (Bürgerinitiativen) avaient, par une action tenace et en dépit des violences d'un appareil policier impressionnant, obtenu l'arrêt de la construction des centrales nucléaires de Brokdorf et de Whil. Le gouvernement a mis en cause les groupuscules extrémistes de gauche : explication bien maladroite d'un phénomène qui échappe aux simples manipulations des masses par quelques meneurs.

COMMUNIQUE TRANSMIS A LA PRESSE SUR LES EVENEMENTS DE R.F.A.

L'assassinat des trois membres de la R.A.F., Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe, dans leur cellule d'isolement confirme la fascination de la République Fédérale Allemande.

Le développement totalitaire du pouvoir étatique ouest-allemand, renforcé par le complot international terroriste des Etats occidentaux, ne pouvait qu'engendrer de la part des membres de la R.A.F. ce processus de violence. Cependant, cette violence isolée du mouvement ouvrier et ne contribuant aucunement à son émancipation ne pouvait les conduire qu'à des actions suicidaires.

La Fédération Anarchiste, tout en réaffirmant sa position critique quant à la pratique et à l'idéologie marxiste-léniniste de la R.A.F., dénonce l'assimilation facile faite par les mass-média entre l'anarchisme et le terrorisme d'un groupe minoritaire pour mieux réprimer tout mouvement émancipateur des travailleurs en renforçant les lois scélérates : interdictions professionnelles, interdiction de tout mouvement révolutionnaire, interdiction totale de la liberté d'expression.

FÉDÉRATION ANARCHISTE

Ces comités de citoyens groupant dans les localités ou dans les quartiers des villes les individus qui s'intéressent à un problème précis (local ou national) et qui, pour obtenir satisfaction, comptent sur eux-mêmes et non sur les institutions politiques officielles. Les comités qui luttent contre les centrales nucléaires et pour la protection de l'environnement sont les seuls à s'être organisés sur le plan fédéral, mais ils ne représentent qu'une minorité des comités existant. La revue des questions allemandes *Documents* a publié dans son numéro de juin 77 une étude de Daniel Vernet, correspondant du journal *Le Monde* à Bonn, qui donne d'intéressants renseignements statistiques sur ces comités de citoyens. Leur origine semble remonter à 1965 lorsque se constituèrent des comités électoraux de soutien au parti S.P.D. En 1972, les «comités des élections pour Willy Brandt» se multiplièrent puis survécurent aux élections sous forme de groupes de pression se méfiant des compromissions avec la politique traditionnelle et s'intéressant aux problèmes les plus variés : l'environnement, la campagne anti-nucléaire, la lutte contre la spéculation foncière, la création de jardins d'enfants et d'écoles parallèles, la liberté de l'avortement, les centres de jeunesse, l'augmentation des tarifs de transports urbains. Des journaux locaux ou régionaux (*Volksblatt*) se sont créés et soutiennent l'action des comités.

Des chiffres ? Il est difficile de donner des renseignements précis car ces comités sont en général sans statut, sans carte, sans coalition et n'ont pas de coordination fédérale, à l'exception des 900 comités pour la protection de l'environnement qui groupent 300 000 adhérents (au moins) dans une association fédérale. Pour le reste, les statistiques font état de 2 millions de citoyens groupés dans 3000 - ou 50 000! - comités. Quelle est la composition sociale de ces comités ? Il

semble qu'il y ait surtout des membres des professions libérales, des enseignants, des étudiants et des élèves, des employés et seulement 10% d'ouvriers. Les ouvriers, sous l'emprise de la D.G.B., sont très réticents à l'égard de la campagne anti-nucléaire et s'intéressent surtout aux problèmes du chômage et des salaires. Il est évident que les groupuscules gauchistes et nos camarades libertaires participent à ces comités bien qu'une partie des gauchistes les considèrent comme des mouvements petits-bourgeois et rétrogrades. Mais l'immense majorité des adhérents est composée d'électeurs du S.P.D. et sans doute du parti libéral, voire du C.D.U. Ils ont voté un peu par habitude, mais ils n'ont plus une confiance aveugle dans la bureaucratie des partis, de l'Etat ou des municipalités. Ils se sont groupés spontanément, pensant que «l'action directe» était préférable aux traditions avec les politiciens. Ils se sont opposés à l'action violente - du moins contre les personnes - et s'il y a eu des affrontements sévères à Brokdorf, la faute en est aux provocations des forces de l'ordre.

Des anarchistes doivent suivre avec attention et sympathie le développement de ces comités de citoyens qui mettent en cause l'autorité des partis et des parlements et par là-même dépouillent le suffrage universel de son caractère sacré. Comme l'écrit très justement Daniel Vernet : «ces comités, sans légitimité démocratique puisque non issus d'une élection, risquent de dépouiller les élus du peuple de leurs attributions constitutionnelles». Ainsi, dans cette Allemagne fédérale en proie à l'inquiétude et à l'insécurité, gouvernée par un Etat policier non-forgé de la démocratie, apparaissent des raisons d'espérer. Ces comités de citoyens, préfiguration d'une démocratie directe qui s'inspire encore confusément - de la pensée libertaire.

Jean BARRUE

Voir notre Monde dernier paru par proba plus que soulè qu'on dans cales, toire!

Vers qui se société sont p ront réunis tour c pour o leur o telle Certain lent d geois à trav soixan ouvriè latives soulev polém blanqu qui le faire l conse échau dature C'est écria

THEA

Les Ca

Je m pense on lui premie New-Y pour le sur l'É écrit voyage mal da ge de l gite int te sa Blaise lieu de son par du 14° vis pou pose q réves po

Ceux tenter scéniqu venus moyens mat du klin av cela n descend difficile cheurs le qui Kenned éclairag du tran exactem

Le livre de la semaine

DE LA CAPACITE POLITIQUE
DES CLASSES OUVRIERES

P.J. PROUDHON

EDITIONS DU
MONDE LIBERTAIRE

Voici le troisième titre de notre collection de poche du Monde libertaire. Il s'agit du dernier ouvrage de Proudhon paru après sa mort. C'est probablement son œuvre la plus moderne dans ce sens que les problèmes qu'elle soulève sont en core ceux qu'on discute avec apreté dans les organisations syndicales. Mais ce livre a une histoire!

Vers 1863, les travailleurs qui sont organisés dans des sociétés de résistance qui ne sont pas encore, mais qui seront des syndicats, se réunissent chez Proudhon autour du journal «Le Peuple» pour discuter des rapports de leur organisation avec les intellectuels socialistes. Certains d'entre eux qui veulent de différencier des bourgeois libéraux ont lancé l'idée à travers le «Manifeste des soixante», de candidatures ouvrières aux élections législatives. Ces candidatures vont soulever de violentes polémiques entre eux, les blanquistes et les libéraux, qui les accusent (déjà) de faire le jeu du pouvoir! Déconseillés par Proudhon, échoué en 1848, ces candidatures seront un échec. C'est alors que Proudhon écrira son livre pour démon-

trer la capacité des classes ouvrières et pour fixer les grands axes des luttes ouvrières menées pour libérer le travail des servitudes du capitalisme, et de l'emprise des politiciens qui s'en servent pour se construire une carrière politique.

Oui ce livre est moderne, à une époque où les politiciens syndicalistes s'abritent derrière les partis, l'Etat, ou les citoyens pour suppléer aux organisations syndicales pourtant destinées à abolir le salariat. Le «Manifeste des soixante» publié à la fin de l'ouvrage est modeste. Pour bien le comprendre, il faut le remplacer dans le temps. Cependant, il porte cette phrase formidable pour l'époque et qui reste éternellement vraie «La liberté du travail, du crédit, la solidarité, voilà nos rêves. Le jour où ils se réaliseront pour la gloire et la prospérité du pays qui nous est cher, il n'y aura plus ni bourgeois ni prolétaires, ni patrons ni ouvriers, tous les citoyens seront égaux en droits. C'est également pour dénoncer l'illusion électorale des travailleurs qui signèrent ce manifeste, que Proudhon écrit ce livre. Lorsque l'ouvrage parut, la première chambre syndicale, celle de

Paris était née. Proudhon est mort mais les illusions des travailleurs se sont envolées et la plupart des amis du grand écrivain libertaire vont construire le syndicalisme français, la section de l'Internationale et certains d'entre eux participeront à la commune de Paris.

Ces deux volumes de l'ouvrage ne sont pas seulement œuvre théorique. Celle-ci s'inscrit tout naturellement dans les événements de cette époque troublée et les exemples dont se sert l'auteur sont souvent dépassés, encore qu'il reste une leçon d'histoire sur la naissance du mouvement syndical dans le pays.

Au moment où toute la vie syndicale est bloquée par les turpitudes des politiciens de gauche, «La capacité politique des classes ouvrières» est un ouvrage plus que jamais indispensable pour comprendre le sens de la lutte de libération des travailleurs. Mais c'est également un fort beau morceau de style ce qui ajoute encore à l'agrément de la lecture.

Un livre à mettre sans faute sur un rayon de votre bibliothèque.

Maurice JOYEUX

THEATRE

Les Pâques à New-York

Théâtre de l'Aquarium
Cartoucherie de Vincennes

Je me demande ce qu'aurait pensé le bougonnant Blaise si, on lui avait annoncé que son premier poème, *Les Pâques à New-York*, servirait de schéma pour le montage d'un spectacle sur l'émigration? Ce poème, écrit un soir de Noël par un voyageur malade, découragé, mal dans sa peau, révèle l'image de l'étranger en quête d'un gîte intime et chaleureux. Toute sa vie, je crois bien que Blaise Cendrars a cherché ce lieu de refuge, et à la fin de son parcours, dans son repaire du 14^e arrondissement où je le vis pour la dernière fois, je suppose qu'il faisait encore des rêves pour le découvrir.

Ceux qui ont eu l'idée de tenter cette expérience scénique, sans décors, sont parvenus avec de très modestes moyens, à nous restituer le climat du débarcadère de Brooklyn avant 1914. Maintenant, cela n'existe plus, les émigrés descendent du ciel et il est difficile de découvrir des chercheurs d'aventures dans la foule qui s'écoule de l'aéroport Kennedy. Grâce à d'habiles éclairages, toutes les situations du transplanté européen sont exactement vécues. Je n'ai pas

découvert le grand port. Tout ce beau travail est accompli par huit participants dont six de visibles, voici leurs noms : Farid et Sima Paya, les invisibles, puis J.-M. Baudoin, M.-C. Davy, Hélène Horeau, Anne Le Poulain, Michel Parent, Yves Plunian, Claude Jaëcklé. Souvenons-nous d'eux, on les retrouvera sûrement pour d'autres exploits.

Pas d'orchidées pour
Miss Blandish

Théâtre de la Porte St-Martin

vu de travail équivalent depuis les recherches d'*Art et Action* dans ce qu'était son laboratoire du théâtre de la rue Lepic. A l'époque rien ne semblait insurmontable à E. Autant et à Louise Lara pour parvenir à de constants perfectionnements dans la présentation scénique. Ici, je salue les artisans de cette *Compagnie du Lierre* comme les vrais continuateurs des parents de Claude Autant-Lara. Si vous allez les voir, vous découvrirez l'âme du vieux New-York. Les scènes de beuveries nous replacent dans le Bronx, quant aux filles aguicheuses, il en reste encore mais moins tapageuses qu'à l'époque où notre douloureux poète

Cette reprise du célèbre roman de James Hadley Chase fournit l'occasion de voir

Robert Hossein utiliser le grand plateau de la Porte St-Martin pour y faire vivre l'horrible famille de tueurs qui sequestre la milliardaire. Ce vieux fait-divers des années 28-30 se termine de façon morale pour le pouvoir par la fusillade des autorités assiégeant le repaire. Est-ce une idée fautive, mais je regrette la présentation de cette fresque dramatique dans un cadre aussi vaste. Présentée dans une salle plus réduite, la liaison entre cette pièce et le public serait plus intense. Dans la mise en scène présente, j'ai eu la nette impression d'assister à la projection d'un film. Robert Hossein, homme de cinéma a-t-il voulu ce résultat? Pourtant toute la troupe est excellente, Hossein en tête, suivi de son abominable mère, personnage merveilleusement composé par Jean-Marie Prossier. Les décors sont justes, la conception de ce jeu dans une certaine pénombre provoque peut-être la séparation des spectateurs. L'acceptation du public envers les artistes prouve que je suis l'un des rares à me montrer timoré dans mon appréciation. J'attends Robert Hossein dans un autre exercice, et je suis certain qu'il réussira mieux à nous surprendre par son talent.

Francis AGRY

Aux dossiers de l'écran

LE VIOL

LES dossiers de l'écran nous ont présenté mardi soir, un télé-film américain tiré d'un fait-divers authentique. Le film mettait en relief l'idée de salissure physique et morale que ressent la femme violée, l'objet sali qu'elle devient aux yeux de son propriétaire de mari et enfin la solitude. D'autres viols l'attendaient, légaux ceux-là, ceux de la prétendue Justice. Ce film a été suivi d'un débat tentant, pour le moins, une récupération manifeste : le violeur ne pouvait être qu'un individu affligé d'une maladie innée mais guérissable, un déviant en quelque sorte. Et il était rassurant que le représentant, présent dans le studio, de ces «violeurs guéris», ne fut pas français. En aucun cas, ce débat ne pouvait être un dialogue compte tenu du choix des invités. Un psychiatre-sexologue, le docteur Zuang qui tente de minimiser le viol et lui trouve même des vertus thérapeutiques. Pour lui, après un viol, certaines femmes découvrent l'amour, quant aux autres, elles n'ont qu'à oublier leur mésaventure auprès d'un prince charmant. Il symbolise l'idée, exprimée ou non par beaucoup : «elles aiment ça, un viol n'est pas possible sans leurs consentements».

Face à ces aberrations, il suffisait de regarder Anne dont le procès venait de se dérouler pour avoir envie d' hurler qu'elle n'aimait pas ça. Elle n'est pas la seule : de nombreux témoignages téléphoniques sont venus appuyer le sien : «j'ai été violée à 7 ans, à 40 ans je ne me suis pas encore remise»...

Aller seule au cinéma, se promener, faire de l'auto-stop, sans la protection d'un homme, sont, dans la société actuelle, une provocation au viol ou à ses corollaires : sifflements, frôlement à caractère sexuel. Le droit à l'autonomie n'est pas reconnu à la femme; toute femme qui passe outre cette loi tacite est passible du droit de cuissage au nom de la virilité régnante. La «maladie» du violeur est située dans sa mentalité et non dans une dégénérescence congénitale.

Les propositions féministes dans l'immédiat, semblent se baser uniquement sur la publicité faite autour des procès pour viol. Elles revendiquent la suppression du huit clos, le droit pour les associations de se porter partie civile au procès, l'affichage de la condamnation du violeur à la mairie et sur le lieu de travail, la suppression des enquêtes de moralité et autres examens psychologiques «qui contraignent la victime à se justifier», assimilé l'attentat à la pudeur à un viol. Mais d'une part ce qu'elles préconisent ne nous apparaît pas suffisant quand au changement de mentalités, d'autre part une justice pratiquée dans un contexte patriarcal et bourgeois ne peut apporter à ce problème aucune solution réelle et définitive.

Bien que nous ne reconnaissons aucune valeur à l'appareil judiciaire dans sa totalité, comme certainement les femmes des mouvements féministes, s'il est actuellement le seul moyen de dénoncer l'ignominie d'un tel acte, et s'il permet aux femmes violées ou battues de ne plus se sentir coupables et que se développe une solidarité, nous ne pouvons qu'apporter notre soutien.

C'est par une lutte quotidienne au niveau du couple, du travail, et de groupes spécifiques que les hommes apprendront à ne plus considérer les femmes au tant qu'objet et que celles-ci apprendront à se voir comme un être humain à part entière dans toute l'acceptation du terme.

Mais ces luttes ne peuvent pas être séparées d'une prise de conscience politique pour une transformation totale de la société

Isoler une action spécifique telle que la lutte contre le viol et vouloir y trouver une solution sans remettre en cause la société elle-même, ce n'est que déplacer un problème et provoquer des réactions comme celle de cette femme de 57 ans pour qui le viol n'étant que le résultat d'une misère sexuelle, qui préconise la réouverture des maisons closes pour permettre aux hommes de se soulager.

Une société où subsisterait la moindre parcelle d'autorité et de dépendance ne conduira en aucun cas à une réelle égalité des hommes et des femmes.

Commission Femmes de la Fédération Anarchiste

VIENT DE PARAITRE

LA RUE N° 24

Au sommaire, des articles de Françoise Travelet, Thyde Rosell, Paul Chauvet, Roland Brejon, Maurice Joyeux, Bernard Le Hyaric, Umberto Marzocchi, Louis Simon.

Afrique du Sud

LA FRANCE AU SECOURS DE L'APARTHEID

La République Sud-Africaine est un immense Etat de 1 221 000 km², peuplé de 25 500 000 habitants, dont 70% de noirs (une dizaine d'ethnies : Zoulous, Xhosas, Tsuanas, etc.), 17% de blancs, 10% de métis et 3% d'asiatiques.

La population est divisée en quatre catégories raciales, qui doivent vivre séparément, d'où le mot «apartheid» qui signifie «séparation» en langue afrikaans.

Les colons blancs, descendants des huguenots français et hollandais, dirigent le pays et mènent une politique raciste totale, convaincus de leur supériorité intellectuelle, et s'instituant les défenseurs de la civilisation occidentale chrétienne.

L'assemblée nationale est élue uniquement par les blancs, les noirs (ou Bantous) élisant leurs représentants dans les 9 bantoustans (7 millions d'habitants sur un total de 15 millions d'Africains). Les bantoustans furent une idée de Verwoerd, qui était premier ministre en 1960, pour «récupérer» l'agitation qui commençait à se développer chez les noirs : il s'agit, en vérité, d'une fausse indépendance accordée à des unités tribales auxquelles le pouvoir blanc a concédé 276 parcelles de terres dispersées, qui représentent environ 13% du territoire.

La résistance des Bantous à la politique d'apartheid s'intensifie d'année en année, elle se heurte à une répression féroce, comme après les émeutes de l'été 1976, à Soweto notamment, le faubourg noir de Johannesburg.

Or, la France se trouve être le principal fournisseur d'armes de cette dictature sanglante. La Banque de France accorde un crédit annuel de 120 millions de dollars au taux de 6,5% à l'Afrique du Sud, pour

l'achat d'armes. Ce crédit est renouvelable chaque année.

L'armée sud-africaine dispose de nombreux hélicoptères Alouette et Frelon, de missiles MATRA, d'automitrailleuses Panhard, et aussi de chasseurs MIRAGE (ils continuent d'être livrés, malgré le soi-disant embargo décrété en 1975). En plus, une centaine de grandes firmes françaises se sont installées au pays de l'apartheid, le sauvant ainsi de l'isolement international : nous citerons, parmi ces capitalistes attirés par une main d'œuvre bon marché, Peugeot (busines) Creusot-Loire, Total (400 stations-services), Thomson-Brandt, C.G.E., la French Bank of Southern Africa Ltd, qui est une filiale de la banque de Suez, etc.

Plus grave. L'aide française est en grande partie, responsable du fait que la République Sud-Africaine risque de devenir, d'ici peu de temps, l'une des premières puissances nucléaires du monde.

Si le contrat de livraison de 2 réacteurs nucléaires, signé en juin 1976, a provoqué, à juste titre, bien des remous et des condamnations, il n'était que l'aboutissement d'une coopération déjà ancienne en ce domaine, puisque dès 1963, sous le règne de De Gaulle, un haut responsable de l'énergie atomique sud-africain, le docteur Goldschmidt, faisant une visite en France où il obtenait qu'un nombre important de techniciens et de scientifiques sud-africains, spécialisés dans le nucléaire, viennent étudier dans notre pays. Les U.S.A. et la Grande-Bretagne fournissaient également une aide considérable à l'Afrique du Sud en matière nucléaire à cette époque. A partir de 1968, la coopération franco-sud-africaine s'amplifie rapidement, et les ventes d'armes progressent. En 1974, le contrat de livraison des

centrales nucléaires est mis au point : un réacteur français contre de l'uranium sud-africain. C'est une excellente affaire pour le gouvernement raciste de John Vorster, au moment où la nouvelle administration américaine de Carter semble le lâcher, comme l'indiquent certains faits récents : lors d'un voyage en Afrique du Sud, l'ambassadeur américain aux Nations Unies, Andrew Young, rencontre des dissidents bantous ; quant à la «Commission Trilatérale», inspirée par David Rockefeller, le président de la Chase Manhattan Bank, et qui compte parmi ses membres Blumenthal, le ministre U.S. du Trésor, Mondale, le vice-président et d'autres politiciens influents, proches de Carter, elle envisage le remplacement du pouvoir blanc par un pouvoir noir plus «progressiste», qui lui permettrait, en particulier, de mieux contrôler les ressources minières du Transvaal (70% de la production mondiale d'or, en dehors des Etats communistes).

On mesure mieux la responsabilité écrasante des dirigeants français, qui permettent aux racistes afrikaners de disposer d'un «potentiel nucléaire», quand on sait que, pour préserver ce vaste camp de concentration où ils règnent en maîtres absolus, sourds au bruit des émeutes de plus en plus fréquentes dans les villes, certains nationalistes blancs sont décidés à aller très loin, y compris à se servir de l'arme atomique, quitte à tout détruire dans le pays.

Il est de notre devoir d'expliquer aux travailleurs français la situation des travailleurs en Afrique du Sud, et de dénoncer le silence complice des partis de gauche et des syndicats ouvriers qui, par souci de défendre l'emploi, acceptent lâchement qu'on assassine un peuple.

Bernard LANZA

Allemagne

UNE FASCISATION CROISSANTE

L'enlèvement de Schleyer mettait le chancelier Schmidt en bien facheuse posture : qu'il ne fit rien ou qu'il capitulât, c'était pour lui la fin de sa carrière politique. Le détournement de l'avion de la Lufthansa (était-il vraiment lié à l'enlèvement de Schleyer ? Et était-il l'œuvre de la R.A.F. ?) avec prise d'otages, chantage et meurtre du pilote, a offert à Schmidt une troisième solution : l'attaque brusquée de l'avion, opération risquée et techniquement réussie. Et aussitôt, de partout, affluent les félicitations. On vante le sang-froid et la farouche énergie du chancelier, nouveau St-Georges terrassant le dragon du terrorisme, tandis que le silence tombe sur Schleyer sacrifié froidement, délibérément à la raison d'Etat. Le premier acte de cette tragédie - qui ne fait que commencer - devrait attirer l'attention des anarchistes sur trois points

- Démocratie contre terrorisme ? Nous ne voyons là que la lutte entre deux appareils fondés sur l'autorité brutale et la violence systématique : un appareil d'Etat avec ses polices spéciales, ses juges et ses prisons modèles et l'appareil de la R.A.F. qui s'arrogé (au nom de qui ? Au nom de quoi ?) un droit de vie ou de mort sur des individus. Affrontement sanglant entre deux équipes de tueurs et non pas duel entre deux principes, entre deux abstractions !

Démocratie contre terrorisme ? De qui se moque-t-on ? Un Etat qui bafoue la démocratie traditionnelle par des lois d'exception limitant la liberté d'expression, livrant à l'arbitraire policier et administratif tous ceux qui ne professent pas un conformisme inconditionnel à l'égard de la Loi Fondamentale, un Etat qui qualifie de terroristes ou de «complices d'associations criminelles» tous les individus simplement susceptibles d'idées subversives, un tel Etat peut-il se réclamer de la Démocratie ?

- Cinq détenus de la prison de Stammheim se «suicident», comme s'était déjà suicidée Ulrike Meinhof. Ainsi malgré un isolement absolu, soumis à une surveillance incessante, des détenus ont pu se procurer des révolvers et «se suicider» simultanément ! Les informations contradictoires, puis les affirmations du chancelier ne convaincront que ceux qui ont une foi aveugle dans l'Etat et dans la police. Nous ne sommes pas de ceux-là et nous pensons que l'Etat, comme la R.A.F., a ses équipes de tueurs.

- Schmidt bénéficie du soutien moral (!) de tous les Etats, y compris l'U.R.S.S. et l'Allemagne de l'Est. Solidarité bien prévisible de tous les «appareils» et de toutes les polices. La chasse aux extrémistes et aux terroristes est ouverte et quel magnifique prétexte pour qualifier de terroriste tout individu suspecté ou dénoncé.

Il faut donc s'attendre en R.F.A., et ailleurs, à une aggravation de l'arbitraire policier et à des réductions massives de ces libertés qui sont dit-on le fondement de la démocratie. Les Etats libéraux, socialistes ou communistes, ont trouvé l'occasion de se débarrasser, sous prétexte de terrorisme, des hommes, des groupes et des journaux qui défendent la pensée libre. Les anarchistes seront présents dans ce combat pour la liberté.

Le Secrétariat aux Relations Internationales

Indonésie

«Ordre Nouveau» dans l'archipel

Quand un enfant est kidnappé, quand 86 passagers d'un avion détourné sont gardés comme otages, un vent de panique souffle sur le monde «civilisé». Cette grande peur des bien-pensants se monnaie. La presse passe contrat pour témoignages exclusifs, six millions de centimes sont promis aux délateurs des survivants de la Fraction Armée Rouge.

«Le salaire de la peur ?» Barre et Schmidt resserrent les liens de leur solidarité pour sauver, s'il en est encore temps, la propriété, le capital, la suprématie de la race des seigneurs du fric sur la masse des autres humains.

D'autres peurs devraient pourtant vous tennier, braves gens !

Français, qu'on dit allergiques à la géographie, regardez sur le planisphère la situation, l'étendue des multiples îles formant l'archipel indonésien :

- Superficie : 1 900 000 km²
- Longueur : 5 000 km
- Largeur : 2 500 km
- 120 millions d'habitants

Sur cette étendue immense, depuis 1965, règne la terreur.

Depuis la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre 1965, c'est le régime de la terreur, celle ayant, comme c'est l'usage en histoire, maté l'élan révolutionnaire. Un coup d'Etat communiste renverse le gouvernement Sukarno conservateur, coup d'Etat aussitôt enrayé par le lieutenant-colonel Suharto

qui deviendra général et chef du présidium (juillet 1966). Et sévit alors l'Etat-soldat-policier, s'acharnant sur «trois catégories» de rebelles :

- Catégorie A : ceux qui furent directement impliqués dans le coup d'Etat avorté de 1965.
- Catégorie B : tous les sympathisants révolutionnaires, les leaders et membres du P.K.I. (Parti Communiste Indonésien) ou des organisations populaires. Les statistiques de février 1975 dénombrent, en catégorie B, 29 470 détenus, 1 309 sont dits «relâchés», c'est à dire dans des camps pénitenciers de travail.
- Catégorie C : tous ceux sur lesquels pèse une présomption d'avoir, directement ou

indirectement, trempé dans le coup d'Etat de 1965.

Enquêtes et études établissent qu'au moins 50 000 et peut-être 100 000 personnes sont détenues dans les geôles indonésiennes, les condamnations pour délit de subversion étant prononcées par des tribunaux militaires.

Une île entière, BURU, est en fait une île-prison. Des prisonniers sont dits «relâchés», en réalité ils sont expédiés dans des centres de travail, des centres pénitenciers.

Les détenus politiques sont gardés par un personnel militaire. A travers l'archipel, la torture, spécialité militaire et policière.

Président Suharto's New Order de 1966, n'était-ce pas, n'est-ce pas déjà «Ordre Nouveau» ?

Si un charter vous dépose à Bali en vue de goûter aux délices indonésiens, si vous ouvrez les yeux, peut-être le découvrirez-vous cet «ordre nouveau», des êtres humains, jusqu'à 100 000, détenus, des milliers torturés.

«Ordre Nouveau», c'est aussi chez nous... «Ordre nouveau» pourrait bien surpasser la bande à Baader dans l'escalade de la terreur. Si le terrorisme effraie, quel sentiment éprouver devant l'ignominie en Indonésie ?

Marie-Madeleine HERMET